

## Qui est Joseph Kony ?

### Questions et réponses sur l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*)

Mars 2012

#### 1. Qui est Joseph Kony et qu'est-ce que l'Armée de résistance du Seigneur ?

Joseph Kony est le dirigeant de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*), un groupe rebelle ougandais qui a vu le jour en 1987 dans le nord de l'Ouganda au sein de communautés de l'ethnie acholie. Les Acholis ont souffert d'abus graves de la part des gouvernements successifs d'Ouganda dans les années 1970 et 1980, marquées par l'agitation politique. Joseph Kony, Acholi lui-même, et sa campagne contre le gouvernement ougandais jouissaient au départ d'un certain soutien populaire, mais ce soutien a faibli au début des années 1990 lorsque la LRA est devenue de plus en plus [violente à l'encontre des civils](#), y compris à l'encontre d'autres Acholis. Le groupe a enlevé et tué des milliers de civils dans le nord de l'Ouganda et a mutilé beaucoup d'autres personnes en leur coupant les lèvres, les oreilles, le nez, les mains et les pieds. La [brutalité à l'encontre des enfants](#) était particulièrement cruelle.

Plusieurs campagnes militaires contre la LRA ont finalement permis de pousser le groupe hors des frontières ougandaises vers le Sud-Soudan (actuel Soudan du Sud) puis, en 2005 et 2006, vers la [République démocratique du Congo](#). Depuis 2008, la LRA fait des incursions sur le territoire de la République centrafricaine (RCA). Même si la LRA n'est plus basée dans le nord de l'Ouganda, le groupe continue à perpétrer des abus contre les civils dans la région frontalière reculée du Soudan du Sud, de la RCA et de la [RD Congo](#).

En 2005, la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye a émis un mandat d'arrêt à l'encontre de Joseph Kony (et de quatre autres principaux dirigeants de la LRA) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans le nord de l'Ouganda.

#### 2. Contre quoi la LRA lutte-t-elle ?

Selon d'anciens combattants de la LRA, l'objectif déclaré de Joseph Kony est de renverser le président ougandais Yoweri Museveni et de créer un État fondé sur sa propre interprétation des Dix commandements de la Bible. Étant donné que la LRA n'opère plus en Ouganda, les

objectifs politiques actuels du groupe ne sont pas clairs. Les tactiques actuelles de Joseph Kony semblent être uniquement destinées à assurer sa survie et celle des autres dirigeants.

### **3. Quelle est la taille de la LRA ?**

À son apogée, les effectifs de la LRA se chiffraient en milliers, même si le noyau dur n'était certainement constitué que de quelques centaines de combattants acholi bien entraînés et expérimentés. Actuellement, on estime que la LRA regroupe 150 à 300 combattants armés plus des centaines d'enfants et d'adultes prisonniers.

Même si le nombre de combattants de la LRA est peu élevé, la LRA s'est révélée capable de mener des attaques horribles avec un nombre relativement faible de combattants. En décembre 2009, par exemple, un groupe estimé à 30 combattants a tué au moins 345 civils et enlevé 250 autres personnes pendant quatre jours d'atrocités dans la région de Makombo, dans le district du Haut Uélé dans le nord de la RD Congo. Ce fut l'un des [pires massacres](#) de l'histoire sanglante de la LRA.

### **4. La LRA prend-elle pour cible des enfants ?**

L'[enlèvement des enfants](#) est l'une des caractéristiques de la LRA. [La LRA enlève des enfants](#), plus faciles à manipuler que les adultes, afin de reconstituer ses effectifs et les force à combattre. La LRA enlève également des adultes qui sont essentiellement utilisés en tant que porteurs et deviennent rarement des combattants.

Les enfants enlevés sont presque immédiatement séparés des adultes enlevés. S'appuyant sur des méthodes de manipulation mentale qui instillent la peur et usant d'une grande brutalité, la LRA initie les enfants dans le groupe et les force à suivre ce qu'elle appelle un « entraînement militaire ». Les enfants sont souvent contraints à tuer des adultes ou d'autres enfants refusant d'obéir aux règles strictes de la LRA ou tentant de s'échapper. Les meurtres prennent fréquemment un caractère cérémonial : les enfants encerclent la victime et chacun à tour de rôle frappe la victime avec un gros gourdin en bois jusqu'à ce que mort s'ensuive. Tout refus de participer entraîne la peine de mort. Les filles enlevées par la LRA suivent un « entraînement militaire » mais elles sont également forcées à devenir les « femmes » ou esclaves sexuelles des combattants de la LRA. Elles restent habituellement avec le même combattant pendant toute la durée de leur captivité.

Certains dirigeants de la LRA ont été eux-mêmes enlevés quand ils étaient enfants ; c'est le cas notamment de Dominic Ongwen, un des commandants de la LRA recherché par la CPI.

### **5. Combien de personnes ont été affectées par la longue guerre menée par la LRA ?**

Le bilan humain a été particulièrement lourd dans le nord de l'Ouganda. Entre 1987 et 2006, au moins 20 000 [enfants ont été enlevés](#) en Ouganda. Plus de 1,9 million de personnes ont

été déplacées de leurs domiciles vers des camps et des dizaines de milliers de civils ougandais sont morts. Près de la totalité de la population des terres de l'ethnie acholi a été [déplacée](#) du fait des actions de la LRA et de la réinstallation, imposée par le gouvernement ougandais, de ces populations dans des camps. Les conditions de vie dans les camps étaient horribles et pendant des années, les communautés n'ont quasiment pas eu accès aux ressources de première nécessité. La mortalité liée au choléra et à d'autres maladies était souvent plus élevée que celle liée au conflit lui-même.

Depuis 2006, année où les forces armées ougandaises ont repoussé la LRA vers la RD Congo et vers l'actuel Soudan du Sud, une paix relative a été retrouvée dans le nord de l'Ouganda, paix qui s'est accompagnée d'une amélioration considérable de la sécurité. Remédier aux conséquences de la guerre et des déplacements reste toutefois un défi majeur. La vaste majorité des personnes déplacées, plus de 80 pour cent de la population des camps, sont retournées chez elles, mais [peu d'entre elles ont été aidées par le gouvernement](#).

La LRA reste une menace immédiate pour les populations du Soudan du Sud, de la RD Congo et de la RCA. Depuis septembre 2008, la LRA a tué plus de **2 600 civils et en a enlevé plus de 4 000 autres**, dont de nombreux enfants. Plus de 400 000 personnes ont été déplacées de leurs foyers ; [très peu ont bénéficié d'une aide humanitaire](#).

## 6. Où se trouve Joseph Kony actuellement ?

On pense que Joseph Kony et deux des principaux dirigeants de la LRA également sous le coup de mandats d'arrêt émis par la CPI, Okot Odhiambo et Dominic Ongwen, se trouvent en République centrafricaine. Avec leurs forces, ils sont très mobiles et il est difficile de connaître leur localisation exacte. Joseph Kony et les dirigeants de la LRA se déplacent à pied en petits groupes séparés, avec leurs combattants et les personnes qu'ils ont enlevées, sur les terres reculées de la brousse entre les frontières de la [RD Congo, de la RCA et du Soudan du Sud](#). Ils ne possèdent pas de camps permanents, ils évitent les routes et s'efforcent le plus souvent de brouiller les pistes. Les dirigeants de la LRA utilisaient le téléphone satellite et les radios émetteur-récepteur pour communiquer mais ils ne les utilisent plus par crainte de voir leur localisation identifiée grâce à la surveillance mise en place. Au lieu de cela, ils se transmettent des informations par messagers, par lettres placées dans les arbres ou laissées sous des rochers ou lors de rares réunions en face à face dans des lieux définis au préalable dans des zones isolées.

## 7. Pourquoi est-il si difficile d'appréhender Joseph Kony et les autres dirigeants de la LRA ?

Les combattants de la LRA sont bien entraînés et très disciplinés. Les dirigeants ont échappé à la capture pendant 25 ans, et ce malgré leur fréquente proximité avec l'armée ougandaise ou d'autres forces armées, ce qui suscite des interrogations quant à la capacité et aux

objectifs de l'armée ougandaise. Actuellement, la LRA opère dans une vaste zone extrêmement reculée comportant très peu d'infrastructures.

Malgré les campagnes militaires successives contre le groupe au cours des années, la LRA s'est montrée remarquablement résistante et capable de se regrouper pour poursuivre ses attaques contre les civils. En 2006, les forces de maintien de la paix des Nations Unies en RD Congo, la MONUC, ont déployé des forces spéciales guatémaltèques pour capturer l'un des adjoints de Joseph Kony, Vincent Otti, également recherché par la CPI. Mais les opérations se sont révélées infructueuses et huit Casques bleus guatémaltèques y ont perdu la vie. La perte lourde a découragé les Casques bleus de l'ONU de mener de nouvelles opérations contre la LRA.

En 2008, des accords de paix ont été négociés à Juba, au Soudan du Sud, mais Joseph Kony a refusé de les signer à plusieurs reprises. En décembre de la même année, les gouvernements de la région ont lancé une campagne militaire contre les bases de la LRA dans le Parc national de la Garamba dans le nord-est de la RD Congo, dirigée par les forces armées ougandaises, avec le soutien des États-Unis en matière de renseignements et de logistique. La campagne, surnommée Opération « Éclair de tonnerre » (*Operation Lightning Thunde*), a été déclenchée par une attaque aérienne surprise sur le camp principal de la LRA où, d'après les informations, Joseph Kony se trouvait. L'attaque n'a pas permis de neutraliser les dirigeants de la LRA qui se sont échappés.

Même si la localisation exacte des dirigeants de la LRA est difficile à déterminer, les gouvernements de la région, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales actives sur la question connaissent bien des aspects de la structure de la LRA, de ses capacités et des localisations approximatives de ses dirigeants. Ce qui manque, ce sont les moyens appropriés et la volonté de mettre à profit ces informations en temps voulu et de manière efficace par les pays capables de diriger une opération de mise en application de la loi afin d'appréhender les dirigeants de la LRA.

#### **8. Que peut-on faire pour mettre un terme aux abus commis par la LRA ?**

L'arrestation des dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, y compris Joseph Kony, est un élément central de toute stratégie visant à mettre un terme aux atrocités perpétrées par la LRA dans les pays où le groupe rebelle armé opère. Mais des efforts renforcés pour mener à bien ces arrestations et des mesures plus larges et plus efficaces pour protéger les civils menacés par la LRA, y compris ceux qui peuvent être exposés à un risque accru en cas d'opérations d'arrestation, sont également nécessaires. Les étapes suivantes sont critiques pour faire cesser les abus commis par la LRA :

- **Déployer des troupes compétentes et bien entraînées en nombre suffisant pour protéger les civils et arrêter les dirigeants de la LRA.**

Une meilleure protection des civils dans les zones affectées par la LRA exige le déploiement de forces suffisantes, incluant des forces des Nations Unies, et la garantie que ces forces disposent d'une capacité de transport suffisante, notamment des hélicoptères, pour atteindre rapidement les civils menacés. Pour appréhender les dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, tout en minimisant les risques pour les civils retenus prisonniers par la LRA, les compétences des troupes impliquées dans les opérations d'arrestation doivent être renforcées par des forces militaires spéciales ou des unités de police spécialement entraînées. Il est primordial de veiller à ce que les forces de l'ONU et les autres forces respectent le droit international humanitaire et relatif aux droits humains.
- **Améliorer les mécanismes d'alerte rapide et le recueil de renseignements.**

Le recueil de renseignements doit être renforcé afin de cibler les mouvements de la LRA et d'identifier les communautés vulnérables face aux attaques. La coordination, la planification et le partage d'informations doivent être améliorés pour permettre des réponses appropriées en temps voulu en fonction des nouveaux renseignements.
- **Améliorer les communications, y compris en construisant des antennes de téléphonie cellulaire.**

Les États-Unis devraient rapidement mettre en œuvre leur engagement de construire des antennes de téléphonie cellulaire qui apporteront une couverture de téléphonie mobile dans les zones affectées par la LRA. Les efforts pour garantir la disponibilité de radios haute fréquence dans tous les principaux centres de population devraient être soutenus.
- **Aider les combattants de la LRA qui cherchent à faire défection.**

Il convient de fournir un plus grand soutien aux efforts visant à aider les combattants qui cherchent à faire défection. Cela inclut l'augmentation du nombre de « points de rassemblement » où les combattants démobilisés peuvent se rendre en toute sécurité lorsqu'ils s'enfuient et l'extension des communications radio de la communauté et de la diffusion de tracts pour transmettre cette information aux combattants de la LRA.
- **Garantir des procès équitables pour les crimes graves.**

Les gouvernements qui traduisent en justice les commandants de la LRA pour crimes de guerre et autres infractions graves devraient garantir des procès équitables conformément aux normes internationales. La loi d'amnistie en Ouganda devrait être amendée afin que les auteurs de crimes de guerre et d'autres crimes constituant une

violation de la loi internationale ne bénéficient pas d'une immunité face à des poursuites judiciaires.

Ces mesures devraient faire partie d'un effort plus large qui se concentre sur d'autres tâches importantes, y compris l'amélioration de la coordination et de la coopération entre l'armée ougandaise et les autres forces armées nationales, les Casques bleus de l'ONU et les conseillers militaires américains, et le développement d'une stratégie d'actions de terrain pour mieux informer les personnes dans la région sur les opérations en cours et les zones susceptibles d'être attaquées par la LRA. Les efforts devraient être intensifiés pour garantir aux victimes et aux communautés affectées par la LRA l'accès à l'aide humanitaire.

### **9. Que doivent faire les gouvernements de la région ?**

Depuis décembre 2008, les armées nationales de l'Ouganda, de la RD Congo, de la RCA et du Soudan du Sud ont été impliquées ensemble dans des opérations militaires contre la LRA, sous la direction de l'Ouganda. Des efforts sont en cours pour que l'Union africaine (UA) joue un rôle plus important afin de transformer la campagne actuelle en une campagne menée par l'UA, même s'il est peu probable que cela modifie la composition des troupes. Mais les opérations actuelles n'ont pas permis d'appréhender Joseph Kony et les autres dirigeants de la LRA, et n'ont pas fait cesser les attaques à l'encontre des civils.

Bien souvent, les soldats impliqués dans les opérations militaires ne disposent pas de l'entraînement et de l'équipement appropriés et ont peu ou pas d'expérience dans les opérations d'arrestation. Les soldats de certaines des forces armées engagées dans les opérations ont aussi commis des atteintes aux droits humains à l'encontre de civils. Par exemple, les forces armées congolaises, les FARDC, ont tué, pillé et violé des éleveurs de bétail nomades mbororodans la région frontalière entre la RD Congo et la RCA. Les soldats ont violé au moins 35 femmes et jeunes filles mbororo entre la fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011. Certaines d'entre elles étaient captives dans les camps de l'armée et ont été violées à plusieurs reprises. Au moins 12 civils mbororo ont été tués par balles par des soldats de l'armée congolaise, et peut-être beaucoup plus, même si les sources sont difficiles à vérifier. Les soldats ont également volé des milliers de têtes de bétail aux Mbororos et ont contraints par la force beaucoup de Mbororos à quitter leurs domiciles.

Human Rights Watch et les groupes locaux de la société civile ont aussi fait part de leurs préoccupations vis-à-vis des Forces de défense du peuple ougandais (*Uganda People's Defence Forces*, UPDF) au sujet de signalements de 40 cas présumés de viol par ces soldats de femmes et de jeunes filles dans et autour des villes et des villages dans le nord de la RD Congo en 2010 et 2011. Certaines des femmes et des jeunes filles ont été violées alors qu'elles se déplaçaient avec les soldats ougandais pour plus de sécurité sur la route qu'elles empruntaient pour se rendre au Sud-Soudan ; d'autres ont été violées chez elles ou dans les champs près des zones où des soldats ougandais étaient déployés.

Toutes les forces armées impliquées dans des opérations dans les zones affectées par la LRA devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect total des droits humains et du droit international humanitaire.

#### **10. Que devraient faire les États-Unis ?**

Parmi tous les gouvernements, les États-Unis ont apporté le plus de soutien dans les efforts contre la LRA menés par les pays de la région d'Afrique centrale. En mai 2010, le président Barack Obama a ratifié la législation relative au désarmement de la LRA et à la relance du nord de l'Ouganda (*LRA Disarmament and Northern Uganda Recovery Act*), qui appelle le gouvernement américain à développer une stratégie complète pour protéger les civils et à collaborer avec les gouvernements d'Afrique centrale pour « appréhender ou éliminer d'une quelconque manière du champ de bataille » les dirigeants de la LRA. En novembre 2010, [le président Barack Obama a annoncé sa stratégie](#), qui fixait quatre objectifs principaux à l'implication des États-Unis dans la crise liée à la LRA, à savoir appréhender les dirigeants de la LRA, protéger les civils contre les attaques de la LRA, encourager les évasions et les désertions de la LRA, et fournir une aide humanitaire aux communautés affectées.

Au début, l'aide américaine s'est principalement traduite par un soutien en matière de logistique et de renseignements aux forces armées ougandaises. En 2011, les États-Unis ont aussi entraîné un bataillon de soldats de l'armée congolaise qui participe désormais aux opérations anti-LRA. Les États-Unis ont annoncé en octobre 2011 l'envoi de 100 agents des forces spéciales américaines en tant que conseillers militaires auprès de l'armée ougandaise et des autres forces armées de la région pour les aider à appréhender les dirigeants de la LRA.

En plus du support militaire, les États-Unis ont fourni une aide humanitaire aux communautés affectées par la LRA, dans le nord de l'Ouganda comme dans les autres pays où la LRA opère. Les États-Unis participent au développement de réseaux d'alerte rapide et à la réhabilitation des infrastructures comme l'installation d'antennes de téléphonie mobile dans les principaux centres urbains des districts du Haut Uélé et du Bas Uélé dans le nord de la RD Congo, même si la mise en œuvre de cette initiative a pris du retard.

Tout support américain aux forces militaires régionales impliquées dans les opérations devrait être accompagné d'efforts visant à garantir le respect du droit humanitaire international et la mise en place d'enquêtes et de poursuites judiciaires en cas de conduites illégales.

### **11. Que devraient faire l'Union européenne et ses États membres ?**

L'Union européenne (UE) et ses États membres ont apporté une aide humanitaire aux communautés affectées par la LRA ; cependant, ce soutien pourrait être considérablement développé. L'UE fournit également un appui financier au secrétariat de l'Union africaine pour son initiative concernant la LRA. Le Royaume-Uni a appuyé les efforts des Nations Unies pour démobiliser les combattants de la LRA, notamment en distribuant des tracts. Le gouvernement belge finance un centre de réhabilitation pour les anciennes victimes d'enlèvement par la LRA à Dungu, dans le nord de la RD Congo. La France a offert un soutien à l'armée de la République centrafricaine, bien que non spécifique aux opérations anti-LRA ou à la protection des civils dans les zones affectées. Ces pays peuvent et doivent faire plus.

### **12. Que devraient faire les Nations Unies ?**

Les Nations Unies ont mis en place des missions de maintien de la paix en RD Congo (MONUSCO) et au Soudan du Sud (UNMISS), une mission de consolidation de la paix en RCA (BINUCA) et un nouveau bureau en Afrique centrale pour coordonner les efforts de paix dans la région (UNOCA). Toutes ces missions travaillent en partie sur la LRA, mais la LRA ne constitue une question prioritaire pour aucune d'entre elles.

Bien que la MONUSCO ait été la plus active de toutes les missions de l'ONU concernant les activités liées à la LRA, en partie en raison des activités de la LRA en RD Congo depuis 2006, moins de cinq pour cent des Casques bleus de la MONUSCO sont déployés dans les zones affectées par la LRA. Les Casques bleus de la MONUSCO ont mené des opérations conjointes avec l'armée congolaise pour aider à protéger les civils mais ils n'ont pas été impliqués dans les efforts pour appréhender les dirigeants de la LRA depuis leur tentative échouée en 2006. Le programme DDRRR (Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration) de la MONUSCO a encouragé les combattants de la LRA à quitter les rangs de la LRA grâce à des diffusions radio FM et à la distribution de tracts, entre autres tactiques. Ensuite, la MONUSCO et l'armée congolaise prévoient de lancer l'« Opération Bienvenue » dans les prochaines semaines pour inciter les combattants de la LRA à se rendre en instaurant et en faisant connaître cinq points de rassemblement dans le district du Haut Uélé dans le nord de la RD Congo que les combattants pourront rejoindre.

Au Soudan du Sud, l'UNMISS a pour mandat de protéger les civils dans les zones affectées par la LRA. Mais en raison des priorités et des défis multiples, les efforts de la mission se sont portés sur d'autres aspects. Certaines actions de l'UNMISS sont venues soutenir les efforts de démobilisation de la MONUSCO au Soudan du Sud.

En République centrafricaine, le BINUCA n'a pas pour mandat de protéger les civils et ne dispose pas de personnel dans les zones affectées par la LRA. En décembre 2011, le Conseil



de sécurité des Nations Unies a demandé au BINUCA de signaler les atrocités de la LRA. La mission prévoit le déploiement de deux officiers à Obo, dans l'est de la RCA.

En mars 2011, les Nations Unies ont ouvert un bureau régional pour l'Afrique centrale, l'UNOCA, basé au Gabon, pour aider à consolider la paix dans la région et éviter tout conflit futur.

Les diverses initiatives des Nations Unies ont manqué de coordination et d'impact. Même si les missions des Nations Unies ont tenté de répondre à la menace que constitue la LRA pour les civils, cela a rarement été une priorité première pour aucune des missions et les ressources sont souvent affectées ailleurs. Plus de Casques bleus, davantage de ressources et une coordination améliorée entre les missions des Nations Unies et avec les forces armées nationales sont nécessaires de toute urgence dans les régions affectées par la LRA si les Nations Unies veulent accroître leur impact et jouer un rôle plus important et plus efficace pour protéger les civils contre les attaques de la LRA.

### **13. Que peut faire l'Union africaine ?**

À la fin de l'année 2010, des discussions se sont engagées entre l'Union africaine, les gouvernements de la région et d'autres partenaires essentiels, sur la nécessité d'un rôle plus actif de l'UA dans la coordination et la direction des efforts anti-LRA. Les avancées ont été extrêmement lentes. Le 23 novembre 2011, l'UA a nommé Francisco Madeira du Mozambique en tant qu'envoyé spécial sur la question de la LRA. Des plans sont en cours de développement pour combiner les opérations militaires actuelles au sein d'un effort mené par l'UA, avec une force d'intervention régionale (*Regional Intervention Force*, RIF) composée de près de 5 000 soldats de toutes les armées régionales luttant actuellement contre la LRA et avec l'Ouganda jouant le rôle de « nation cadre ». La force combinée n'est pas encore en place. L'UA a récemment implanté un bureau régional à Bangui, en RCA, pour travailler sur la question de la LRA et indique qu'elle travaille au développement d'une stratégie régionale UA-ONU conjointe pour faire face à la LRA.

### **14. Quel est le rôle de la Cour pénale internationale ?**

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a commencé à enquêter sur les crimes présumés de la LRA en juillet 2004 suite à une demande du président Yoweri Museveni. En juillet 2005, la CPI a émis des mandats d'arrêt sous scellés à l'encontre des cinq principaux dirigeants de la LRA à l'époque : Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Raska Lukwiya et Dominic Ongwen pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Deux d'entre eux sont morts depuis : Lukwiya en 2006 et Otti à la fin de l'année 2007, tué sur les ordres de Kony.

Comme le procureur de la CPI l'a clairement indiqué, les enquêtes de la CPI dans le nord de l'Ouganda ne sont pas limitées aux crimes perpétrés par la LRA. Dans leurs campagnes anti-

insurrectionnelles contre la LRA, les soldats de l'armée ougandaise ont commis des abus graves (voir plus loin), bien que certainement à une échelle moindre que dans le cas de la LRA. Alors que le procureur de la CPI a indiqué que les enquêtes dans le nord de l'Ouganda se poursuivaient, son bureau n'a engagé de poursuites contre aucun des membres de l'armée ougandaise. Les enquêtes de la CPI peuvent avoir révélé que les crimes de guerre présumés commis par l'armée ougandaise sortaient du cadre de la juridiction de la Cour, peut-être parce que ces crimes sont survenus hors de la période sur laquelle la CPI peut agir. Mais le procureur de la CPI n'a pas fourni d'[explication publique suffisante](#) sur l'état d'avancement de ces enquêtes.

#### **15. Que sait-on des abus commis par l'armée ougandaise ?**

Human Rights Watch a documenté des abus graves commis par les forces armées ougandaises au cours des 25 ans de conflit armé avec la LRA, [y compris la torture](#), le viol, la détention arbitraire, les tueries illégales et le déplacement forcé des citoyens vers des camps [sans protection](#) et avec une [aide humanitaire minimale](#).

L'armée ougandaise a aussi commis des [violations graves](#) du droit humanitaire international lorsque ses [forces ont occupé l'est de la RD Congo](#) et y ont aidé des groupes armés entre 1999 et 2003.

Au sein de leur pays, les forces armées ougandaises affichent un [piètre bilan en matière de droits humains](#) dans les opérations anti-terrorisme et dans les [opérations de désarmement](#) dans la région de Karamoja dans le nord-est de l'Ouganda. Les soldats ougandais ont également abattu et tué des manifestants pacifiques et des passants lors de manifestations anti-gouvernementales en septembre 2009 et avril 2011, y compris à Gulu dans le nord de l'Ouganda.

#### **16. Des efforts ont-ils été faits en Ouganda pour traduire en justice les auteurs de crimes de guerre appartenant à la LRA ou à l'armée ougandaise dans le nord de l'Ouganda ?**

En 2000, le gouvernement ougandais a promulgué une loi d'amnistie concernant les citoyens ougandais, y compris les combattants de la LRA, impliqués dans une rébellion armée contre l'État à condition qu'ils renoncent à leur implication. Depuis 2000, plus de 12 906 personnes affiliées à la LRA ont bénéficié de l'amnistie, y compris un certain nombre d'anciens hauts commandants de la LRA. Les amnisties pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité violent le droit international qui rejette l'immunité face aux poursuites judiciaires pour les crimes les plus graves.

En 2011, l'Ouganda a créé une division des crimes internationaux (*International Crimes Division*, ICD) pour poursuivre les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et autres crimes. Même si des procès nationaux pourraient fortement contribuer à garantir la

justice pour les crimes commis pendant le conflit dans le nord de l'Ouganda, des obstacles légaux importants sont apparus qui remettent en cause le potentiel de la division à se présenter comme une tribune efficace pour [faire traduire en justice les auteurs de crimes](#). Jusqu'à présent, un seul cas lié au conflit dans le nord de l'Ouganda a été présenté devant la division des crimes internationaux, celui de [Thomas Kwoyelo](#), un ancien membre de la LRA capturé au Congo en mars 2009, qui a été inculpé pour crimes de guerre. L'affaire Thomas Kwoyelo a pris fin après que la Cour constitutionnelle de l'Ouganda a conclu qu'il avait été traité de manière inéquitable au regard de la loi d'amnistie du pays et a ordonné sa libération. Il est toujours en prison alors qu'un appel contre la décision de la Cour constitutionnelle est en cours.

L'armée ougandaise a indiqué que les soldats qui ont commis des abus pendant le conflit avec la LRA ont été poursuivis en justice et condamnés ; cependant, elle n'a pas souhaité fournir de détails sur ces cas à Human Rights Watch ni à d'autres organisations. Human Rights Watch a connaissance de plusieurs exemples dans lesquels les soldats ont été exécutés après avoir été jugés coupables de crimes contre des civils pendant le conflit avec la LRA, suite à un verdict rendu lors d'un procès sommaire devant une cour martiale. Les accusés n'ont pas eu le droit de faire appel de ces décisions et la Cour constitutionnelle d'Ouganda a jugé ces exécutions anticonstitutionnelles. Human Rights Watch s'oppose à la peine de mort dans toutes les circonstances.

### **17. À part la LRA, quels sont les armées et groupes armés qui utilisent des enfants soldats ?**

Le recours aux enfants soldats s'étend bien au-delà de l'Afrique centrale. Actuellement, des enfants soldats se battent dans au moins [14 pays du monde entier](#) : l'Afghanistan, la Birmanie, la Colombie, l'Inde, l'Irak, les Philippines, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad, la Thaïlande et le Yémen.

Les Nations Unies ont identifié plus d'une douzaine d'« auteurs de violation récidivistes », à savoir des gouvernements et des groupes armés, comme la LRA, réputés pour avoir utilisé des enfants soldats dans un conflit actif pendant plus de 10 ans. Les rebelles des FARC en Colombie, par exemple, ont recruté des enfants, parfois âgés seulement de sept ans, et les ont forcés à combattre. Ils exécutent les combattants qui tentent de désertir.

La situation dans quelques pays s'est particulièrement dégradée. En Afghanistan, les Talibans utilisent de plus en plus d'enfants pour les attaques suicides. En Somalie, le groupe armé islamiste Al-Chabaab cible de plus en plus les enfants pour leur recrutement forcé, souvent en enlevant des enfants seulement âgés de 10 ans à leur domicile ou leur école.

## **18. Quelles actions internationales ont été entreprises pour mettre fin à l'utilisation des enfants soldats ?**

Ces dernières années, 144 pays ont ratifié un traité international les engageant à ne pas enrôler ou utiliser des enfants de moins de 18 ans dans un conflit armé, mais, à ce jour, [59 pays n'ont pas signé le traité](#).

Au cours des cinq dernières années, les Nations Unies ont négocié des plans d'action avec 17 gouvernements et groupes armés dans 10 pays pour mettre fin à leur utilisation d'enfants soldats. Depuis le milieu des années 1990, le nombre de pays où des enfants soldats sont utilisés est passé de près de 30 à 14. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a imposé des sanctions contre plusieurs individus qui recrutaient et utilisaient des enfants soldats et a établi un groupe de travail spécial sur les enfants et les conflits armés pour faire pression sur les auteurs de ces exactions afin qu'ils cessent de recourir à des enfants soldats.

En 2008, les États-Unis ont adopté une loi qui interdit certaines formes d'aide militaire aux gouvernements qui recrutent ou utilisent des enfants soldats ou soutiennent des milices qui agissent ainsi. Depuis que cette loi a été promulguée en 2010, le président Barack Obama a invoqué les intérêts de la sécurité nationale pour maintenir l'aide militaire américaine à plusieurs pays qui utilisent toujours des enfants soldats. Mais en 2012, il a agi en refusant d'apporter 2,7 millions d'USD de financement militaire étranger au gouvernement congolais tant que celui-ci n'arrêtera pas de recruter des enfants dans les rangs de son armée et [qu'il ne démobilisera pas ses enfants soldats](#).

Le 14 mars, la CPI a jugé un leader rebelle congolais, Thomas Lubanga, coupable de crimes de guerre pour avoir recruté et utilisé des enfants soldats en RD Congo, faisant de lui le [premier criminel de guerre condamné par la CPI](#). Le verdict enverra, espérons-le, un message fort aux recruteurs d'enfants soldats partout dans le monde en affirmant que l'utilisation d'enfants dans les conflits peut mener à des poursuites judiciaires et à des peines d'emprisonnement. Un autre recruteur d'enfants tristement connu est Charles Taylor, l'ancien président du Libéria, qui attend le verdict du Tribunal spécial pour la Sierra Leone sur des accusations de recrutement d'enfants soldats et d'autres crimes. Le Tribunal spécial a déjà condamné huit autres personnes pour recrutement et utilisation d'enfants soldats. Cependant, les commandants individuels qui recrutent et utilisent des enfants soldats sont rarement punis dans leurs pays d'origine.

## **19. La vidéo « Kony 2012 » peut-elle aider à changer la situation et mettre un terme aux abus de la LRA ?**

La vidéo « Kony 2012 », film de 30 minutes sur Joseph Kony et sur la LRA, a bénéficié d'un intérêt et d'une attention sans précédent. Jusqu'à présent, plus de 100 millions d'internautes ont cliqué sur la vidéo. Celle-ci a déjà suscité de nombreux débats. Alors que

certaines critiques peuvent être valables, le message central du film est aussi valable : Joseph Kony et sa LRA continuent à perpétrer des abus horribles au prix d'un lourd bilan humain en Afrique centrale. Joseph Kony et les autres dirigeants de la LRA doivent être arrêtés et traduits en justice.

Cette vidéo a considérablement accru la sensibilisation du public sur les crimes de Joseph Kony et de la LRA et a conduit de nombreuses personnes à s'interroger sur la manière de mettre fin à ces abus. Bien sûr, ce n'est pas le fait de regarder une vidéo sur la LRA qui aboutira à l'arrestation de Joseph Kony ou à la fin des abus commis par la LRA. En revanche, l'intérêt général suscité par la vidéo pourrait et devrait être exploité pour transformer les bonnes intentions en action concrète et efficace. Human Rights Watch utilisera ses [recherches approfondies sur les atrocités de la LRA](#) et ses actions de sensibilisation pour faire pression sur les décideurs politiques d'Afrique centrale et du monde entier pour appréhender les personnes recherchées par la CPI, protéger les civils contre de nouvelles attaques et participer à la réhabilitation des communautés affectées.